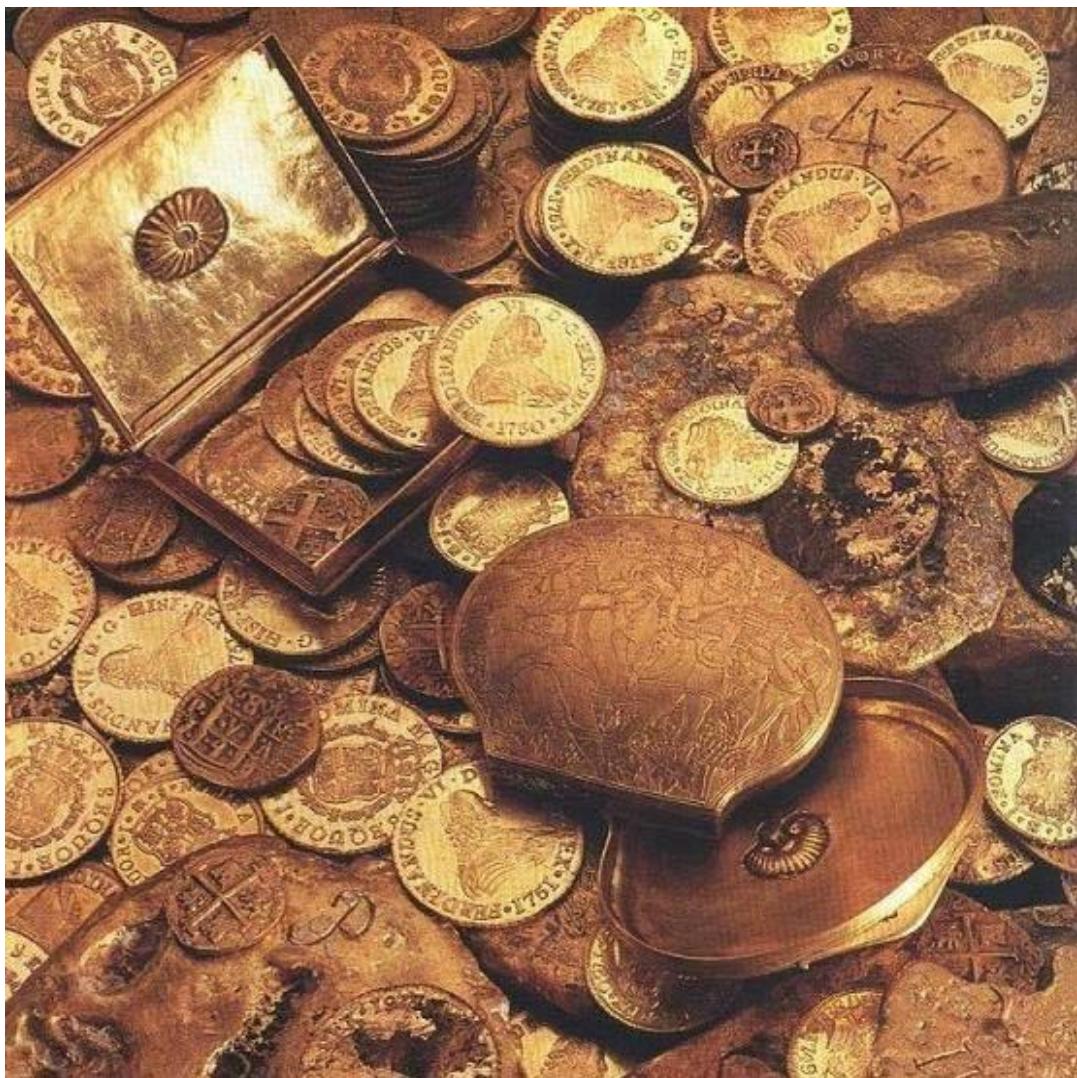


présente

LA RECHERCHE DE TRESORS EN AMERIQUE DU SUD



SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------|----------------|
| I/ INTRODUCTION | Page 4 |
| II/ NOTRE EQUIPE | Page 7 |
| III/ NOTRE PRIORITE : LES TRESORS TERRESTRES AU PEROU | Page 12 |
| IV/ VALEUR DES OBJETS QUE NOUS RECHERCHONS | Page 14 |
| V / DEUX EXEMPLES DE TRESORS POTENTIELS AU PEROU | Page 15 |
| VI / LES OBJETS A RECUPERER | Page 16 |
| VII/ SECURITE | Page 16 |
| VIII/ PROMOTION & VENTES | Page 17 |
| IX/ DEVELOPPEMENTS COMPLEMENTAIRES | Page 17 |
| X/ CONTACT | Page 19 |

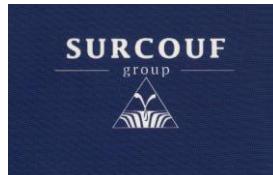
ANNEXES :

| | |
|----------------------------------------|----------------|
| A/ ACCORD DE FINANCEMENT | Page 20 |
| B/ DEROULEMENT D'UNE EXPEDITION | Page 24 |
| C/ BUDGET FINANCIER | Page 29 |

Erick SURCOUF

Conseiller en recherche archéologique privée

2, avenue Stephen Liégeard 83400 – Hyères – France
Tél : 00-33-(0)4 94 38 57 95 Mobile : 00-33-(0)6 26 96 13 84
Email : groupesurcouf@gmail.com
SURCOUF Group Internet Site : www.surcouf-erick.com



Bonjour,

La récente débâcle des marchés financiers vous impose d'explorer rapidement d'autres pistes d'investissement.

Pourquoi ne pas tenter **la récupération de trésors terrestres** ?

Les dernières expéditions s'étant lancées dans cette activité ont été couronnées de succès et des milliers de trésors, enterrés lors des guerres et des invasions, attendent d'être retrouvés.

Il est possible d'acquérir une part de rêve et de gagner beaucoup d'argent en investissant dans des expéditions de recherches de trésors terrestres en Amérique du Sud, bien plus rentables que des opérations boursières. Ces expéditions possèdent un extraordinaire potentiel financier.

C'est pourquoi le **Groupe Surcouf**, l'un des leaders internationaux, depuis plus de trente-cinq ans, de la recherche privée de trésors sous-marins et terrestres (www.surcouf-erick.com), a décidé de rassembler des partenaires financiers pour réaliser plusieurs expéditions à haut potentiel de rentabilité dans différents pays d'Amérique du Sud :

La valeur des trésors (principalement en or et en argent) à récupérer est estimée à **plusieurs centaines de millions d'euros** !

Il est à noter que ces investissements sont considérés comme des investissements de type Capital-Risque.

Nous avons l'expérience et la capacité de réunir l'ensemble des conditions humaines, techniques et administratives nécessaires au succès de telles expéditions.

En alliant votre concours financier et notre savoir-faire technique, toutes les conditions sont réunies pour faire que cette extraordinaire aventure humaine, historique et financière, soit couronnée de succès.

Très cordialement.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Erick Surcouf".

Erick Surcouf

I/ INTRODUCTION

Depuis 35 ans, le **Groupe SURCOUF** (www.surcouf-erick.com), l'un des leaders mondiaux dans la recherche privée de trésors a accumulé des informations d'archives sur d'importants trésors terrestres en Amérique du Sud et a acquis la capacité technologique de localiser et récupérer ces trésors.

A cause des guerres et des invasions, des dizaines de milliers de trésors ont été cachés ou enterrés : principalement **pièces et lingots d'or et d'argent, objets et vaisselles en or et en argent...**

Auparavant, à cause du manque de technologies avancées, il était assez difficile de localiser des trésors cachés sous terre et cette activité était assimilée à une « aventure ». Aujourd'hui, grâce aux énormes progrès techniques, de récentes expéditions ont été couronnées de succès.

Un grand nombre de trésors terrestres attendent encore d'être découverts et nous sommes capables de prendre part à ce marché extraordinaire qui, jusqu'à présent, n'a pas été sérieusement organisé. De plus, ce marché a l'avantage d'être totalement indépendant de la crise financière actuelle et des spéculations du marché de la Bourse.

Nos objectifs sont de devenir, dans les cinq prochaines années, la société de recherche de trésors terrestres leader dans le monde.

Nous envisageons de monter des expéditions dans différents pays de l'Amérique du Sud où nous connaissons la présence de dépôts d'or et d'argent importants.

Nous avons l'expérience et la capacité de réunir toutes les conditions humaines, techniques et administratives nécessaires pour le succès de telles expéditions récompensées par des récupérations sûres et rentables.

Notre priorité est de monter notre première expédition au **Pérou** et d'y récupérer :

- De nombreux trésors privés constitués d'or et d'argent déjà localisés par nous. Les contrats de récupération sont prêts à être signés par les propriétaires des terrains.
- Les trésors enterrés et cachés par les conquistadores durant toute la période de la *Conquista*.
- Les richesses cachées, entre 1607 et 1767, dans les mines d'or secrètes exploitées par les Jésuites.

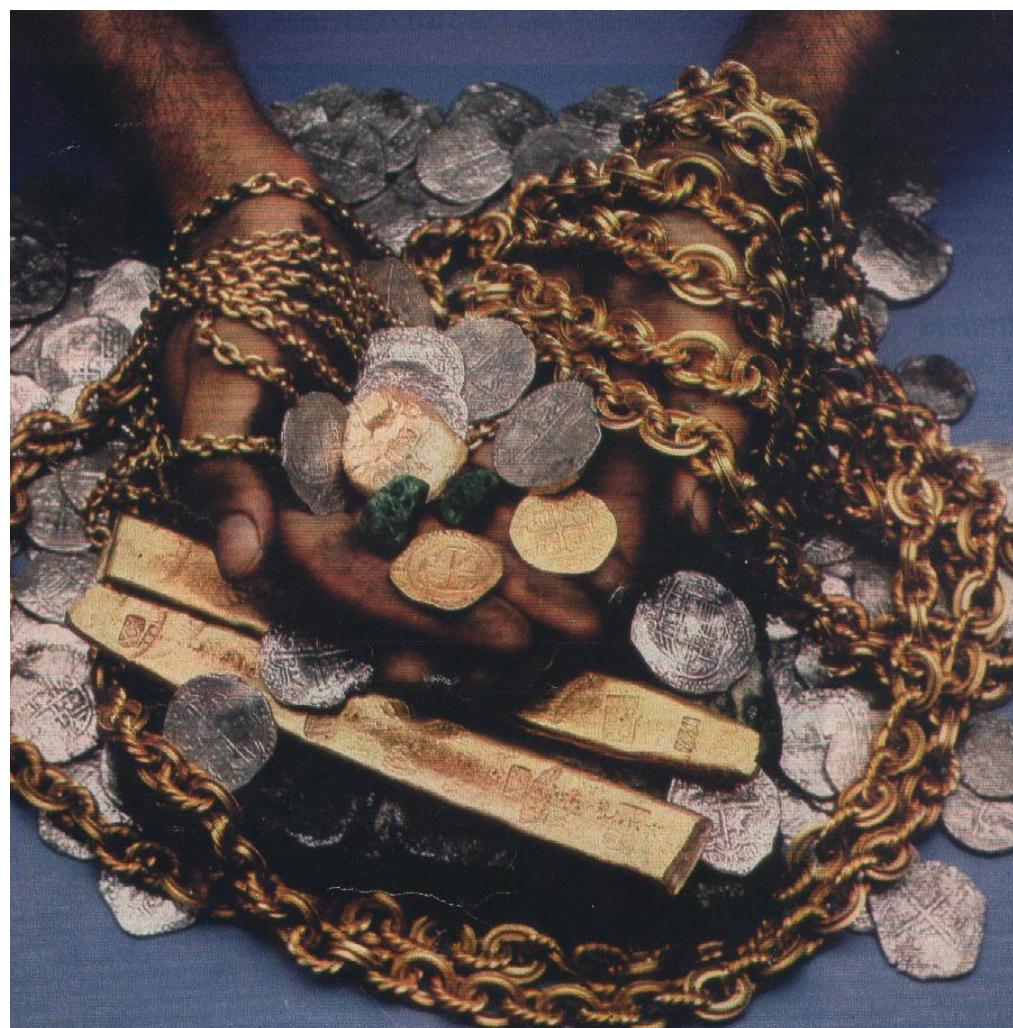
Le **Dr Claudio Bonifacio**, le meilleur archiviste au monde pour la période de la colonisation espagnole en Amérique du Sud, qui fait partie de notre équipe de direction, entretient des relations privilégiées avec les autorités officielles du Pérou et les propriétaires des terrains afin d'obtenir les permis de concession nécessaires. Il a passé onze mois sur place où il a pu, non seulement, pré-localiser de façon précise un certain nombre de dépôts de trésors dont sept importants, mais aussi conforter ses contacts locaux avec les propriétaires locaux des terrains et les autorités locales qui faciliteront nos démarches administratives. Trois maires de villages situés non loin de la route allant des mines d'or à Lima attendent, avec impatience, notre arrivée pour signer avec nous de permis de concession.

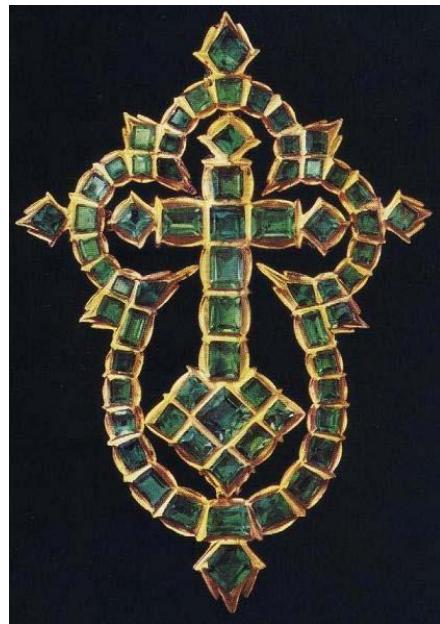
Les profits prévus seront très importants. Il faut savoir que très peu de sociétés sérieuses, dans le monde, se partagent ce marché à haut potentiel. A ce jour, aucune d'entre elles n'a jamais entrepris de recherche similaire au Pérou.

C'est pourquoi le Groupe SURCOUF cherche un solide partenaire financier pour créer un partenariat à long-terme dans ce domaine.

Depuis plusieurs années, cette gratifiante activité privée a trouvé sa place parmi les activités non-polluantes du XXI^e siècle.

En assemblant votre participation financière et notre savoir-faire technique, toutes les conditions sont réunies pour faire de cette extraordinaire aventure humaine, historique et financière un grand succès.





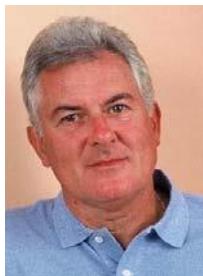
BROCHE EN OR INCRUSTEE D'EMERAUDES
(XVII^e siècle)



PIECES DE 8 ESPAGNOLES EN ARGENT
(XVI^e siècle)

II/ NOTRE EQUIPE

L'équipe de direction :



Erick SURCOUF (Chef d'expédition)

Il est l'arrière-arrière-arrière petit neveu de Robert Surcouf (1773-1827), le « roi des corsaires » de Saint-Malo, sous Napoléon 1^{er}. Promoteur et chef d'expédition, depuis 1976, de plusieurs campagnes de recherches archéologiques sous-marines (Haïti, Canal de Mozambique, île Maurice, Seychelles, Polynésie, Indonésie) sur des galions espagnols, des caraques portugaises, des navires des compagnies des Indes orientales hollandais, anglais et français, des navires pirates et des jonques chinoises ainsi que des campagnes de recherches de trésors terrestres à l'île Maurice, en Polynésie et aux Bahamas.

Président de jury et participant à de nombreux festivals et salons du livre.

Conférences.

Articles divers.

Interviews TV & Radio.

Reportages.

Membre de :

The Explorers Club (New York).

The Nautical Archaeology Society (Londres).

La Commission Française d'Histoire Maritime (Paris).

L'Association des Descendants de Capitaines Corsaires (Saint-Malo).

Bibliographie :

1992 : *La mer en héritage* - Editions Arthaud.

1992 : *Pirates & trésors / Vues sur la piraterie* (co-auteur avec G. Jaeger) – Editions Taillandier.

1993 : *Les trésors sous-marins* (en collaboration avec les Dossiers de l'Histoire Mystérieuse).

1998 : *Sur la piste des trésors engloutis* - Editions Le Plaisancier.

2001 : *L'or de la mer* (co-auteur avec C. Bex) - Le Cherche-Midi Editeur.

2003 : *Le trésor de Surcouf* (co-auteur avec S. Dual) - Editions Glénat.

2008 : *Le secret du deuxième sphinx* (co-auteur avec S. Dual) – Editions Alphée.

2009 : *Surcouf, l'invincible roi des corsaires* – Editions du Rocher.

2011 : *Trésors terrestres & sous-marins* – Editions Arthaud.

2011 : *Trésors engloutis & cités perdues* (co-auteur avec D. Jongbloed) - Editions ABM.

2012 : *Surcouf, La naissance d'une légende* – BD Tome 1 – Editions 12bis.

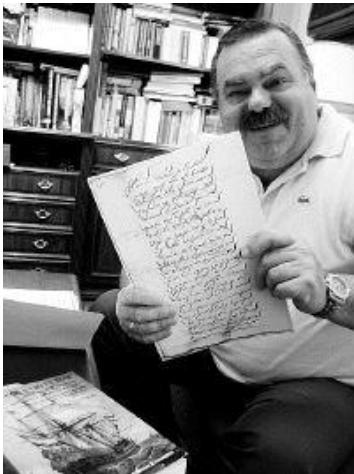
2012 : *Les mystères des îles au trésor* – Editions Denoël.

2012 : *Le manuel du chercheur de trésors* – Editions Arthaud.

2015 : *Surcouf, le tigre des mers* – BD Tome 2 - Editions Glénat.

2015 : *Surcouf, le roi des corsaires* – BD Tome 3 - Editions. Glénat.

2016 : *The Sphinx and the secret Atlantis Hall of Records* – Editions Strategic Book Publishing Co.



Claudio BONIFACIO (Directeur des archives)

Sommité mondiale dans le domaine de la recherche de trésors sous-marins et terrestres de la période de la colonisation espagnole en Amérique du Sud.

Chercheur historien depuis 1981, son travail a aidé à localiser et à récupérer de nombreux galions espagnols. Il a réalisé des recherches historiques pour de nombreuses sociétés privées et institutions publiques à propos d'épaves de navires en Espagne et en Amérique latine.

Il a accompli un important travail de recherche historique sur les épaves de navires à Cuba et a également communiqué dans les médias les résultats de son travail de recherche sur le patrimoine espagnol englouti en or et en argent qui cumule, sur 800 épaves, 900 tonnes d'or et 12 000 tonnes d'argent.

Il a effectué des recherches historiques pour l'Institut d'Archéologie de l'Université de Caroline du Sud (USA).

Durant plus de 30 ans, il a étudié les dossiers (*legajos*) aux Archives des Indes (*Archivos da India*) de Séville, où il réside. Lors de ses recherches sur les galions espagnols il a pu accumuler aussi un grand nombre d'archives sur des trésors terrestres en Amérique du Sud. Et c'est ainsi qu'il a commencé à penser sérieusement à rechercher ce type de trésor, car la loi lui est plus favorable.

Il a découvert de nombreux documents sur des trésors terrestres dans les pays suivants :

- Pérou
- Paraguay
- Bolivie
- Equateur
- Venezuela
- Costa Rica
- Honduras
- Mexique
- Panama
- Colombie
- Argentine

et a déjà localisé 45 sites de dépôts de trésors (principalement des lingots) dans 17 zones différentes. Il se rendit compte, néanmoins, que la source primordiale d'information dans ces pays est orale, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays où l'on peut trouver des documents provenant de sources écrites historiques de première main.

En 2008, il eut l'opportunité de se rendre pour la première fois au Pérou. Entre 2008 et 2010, il effectua cinq voyages, tant au Pérou qu'au Paraguay, représentant plus de six mois de séjour dans

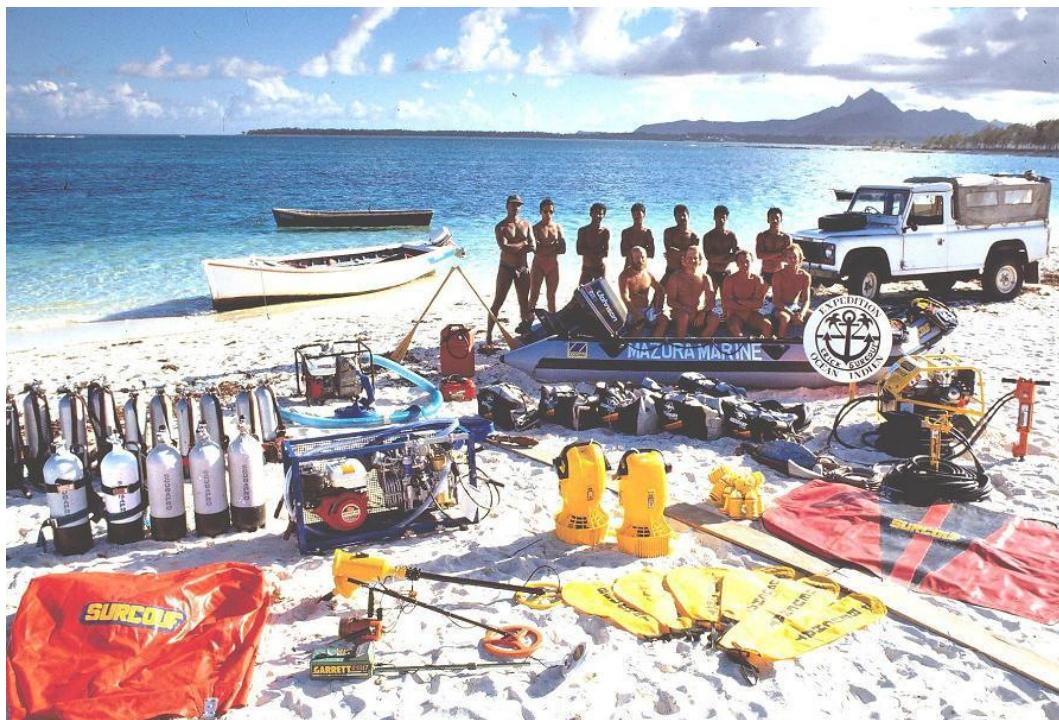
différents endroits. En 2011, il resta cinq mois sur place, pour conforter les sites en les pré-localisant, pour contacter les propriétaires terriens et pour renforcer ses contacts gouvernementaux. En 2016, il effectua deux voyages au Pérou.

Devenu un véritable expert, il a ainsi obtenu des permis, basés sur la loi du pays, de propriétaires terriens et d'institutions officielles pour localiser et récupérer plusieurs trésors.

Co-auteur du livre: '*Treasures under the sea*'.

Auteur du livre: '*Galleons and sunken treasure*'.

L'Equipe opérationnelle :



Jean-Pierre MOREAU – Archiviste.

Docteur en archéologie. Chercheur en archives (fonds d'archives anglais, hollandais, portugais, espagnols, français).

Archiviste de diverses expéditions archéologiques (Costa Rica, Belize, Egypte, Espagne, Antilles, France). Spécialiste de l'époque postmédiévale (16^e, 17^e & 18^e siècles).

Livres. Conférences. Articles divers.

René GRAILLAT – Responsable technique.

Diplômé en Mécanique générale. Plongeur démineur Marine Nationale. Plongeur Comex Classe III. Spécialiste en mécanique, hydraulique, forage, carottage, soudures multi procédés.

Vingt ans de supervision de travaux Offshore.

Directeur technique de diverses expéditions de recherche de trésors (Gabon, Philippines, Maurice, Canal de Mozambique).

Raymond HERODOTE – Responsable détection terrestre.

Spécialiste mondial des appareils de détection terrestre en modes dynamique et statique – Détecteurs de métaux (petites et grosses masses) – Recherche de dépôts, cavités et souterrains.

Jacques REBIERE – Responsable traitement, conservation & restauration.

Spécialiste mondial des techniques de conservation & restauration des objets récupérés.

Chargé de recherches en conservation préventive.

Conservation-restauration d'objets archéologiques métalliques.

Direction d'un laboratoire et gérance d'une société coopérative de production.

NOMBREUSES publications.

Une équipe locale sera complétée par des techniciens spécialistes de la détection et de la récupération qui ont une solide expérience dans la gestion, l'organisation, la logistique et la sécurité ainsi que dans les domaines directement liés à la recherche de trésors: archives, localisation, identification, sécurité, étude, récupération, classification, expertise, traitement, conservation, marketing, promotion et vente.

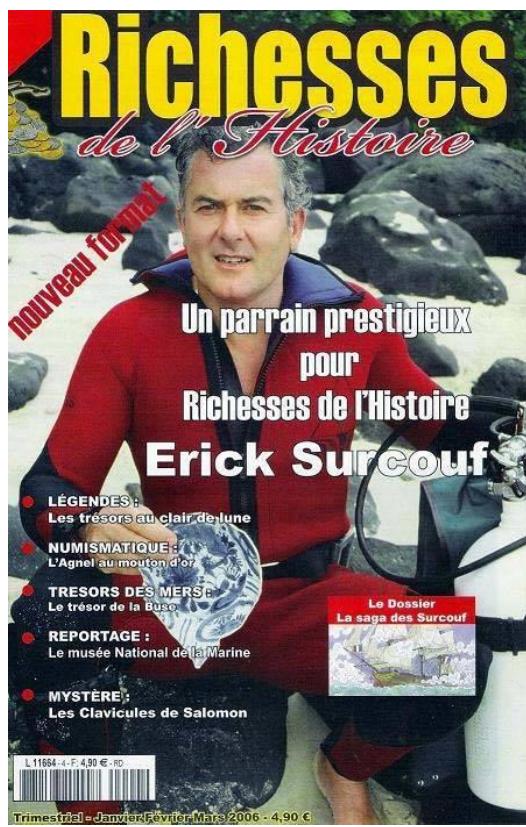
La recherche de trésors est une activité très pointue et peu répandue. Les experts et spécialistes sont durs à trouver. C'est la raison pour laquelle ils sont bien rémunérés.

L'élément le plus important qui va assurer le succès de nos futures expéditions est la force et la capacité prouvée de notre équipe. Chaque poste clé est tenu par un expert ou un professionnel reconnu et ceci contribuera au développement de notre future société de recherche.



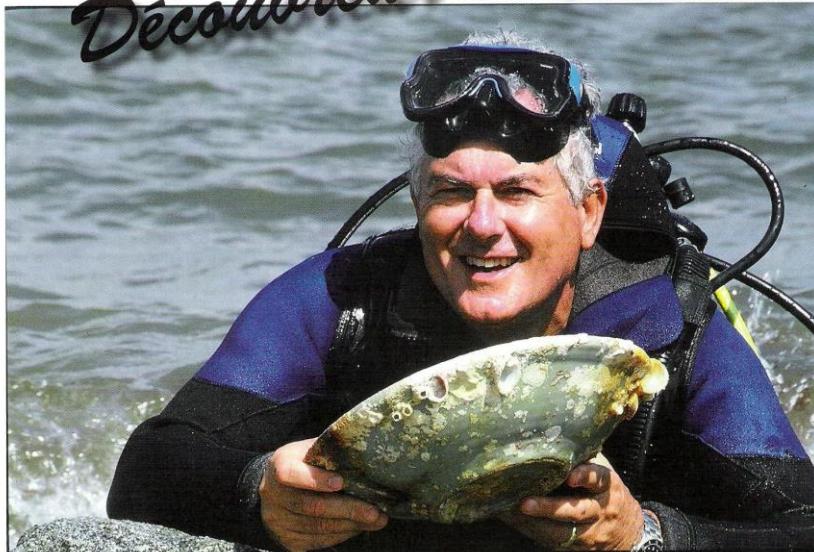
LINGOTS D'OR ET D'ARGENT

(XVII^e siècle)



Érick SURCOUF

Découvreur d'épaves



III/ NOTRE PRIORITE : LES TRESORS TERRESTRES AU PEROU

Dès le début de la conquête espagnole au XVI^e siècle, à cause de sa position géographique entre la Bolivie, le Brésil, l'Equateur et la Colombie, le **Pérou** va être une zone de transit et un endroit important de caches et dépôts de trésors.

En 1531, **François Pizarre** débarque sur les côtes du Pérou, à la tête de cent soixante-dix hommes, avec soixante chevaux et dix arquebuses. Conforté par le succès d'Hernan Cortez qui, douze ans auparavant, a conquis le Mexique avec cinq cent quatre-vingt soldats, seize chevaux, dix canons et treize arquebuses et pillé le trésor de l'empereur Montezuma, il va s'attaquer à l'immense Empire inca.

Ayant capturé l'empereur Atahualpa, ce dernier promet à ses geôliers, afin de se faire libérer, de faire remplir d'or jusqu'à hauteur d'une main levée, le volume d'une des grandes salles de son palais, de sept mètres de long sur quatre de large, ainsi que deux fois le contenu en argent d'une salle attenante. Durant six mois le trésor, composé de vases, de plats, de jarres, de fontaines... du plus bel or, va s'entasser vers une ligne rouge tracée sous le plafond.

Durant ce temps, Pizarre envoie un détachement à Cuzco, où il fait arracher les sept cent feuilles d'or qui recouvrent les murs du temple du Soleil de Coricancha où chaque année le peuple verse un tribut de cent soixante-cinq tonnes d'or. Viennent s'ajouter l'or de Chalicuchima, sanctuaire d'une richesse inouïe, et les quatre cents kilos d'or du temple de Pachacamac.

Parmi les premiers trésors ramenés pour la rançon d'Atahualpa figure un grand tabouret d'or pesant deux cent quatre-vingt-sept kilos que Pizarre s'approprie en en faisant son « trône ». Il y a enfin soixante-dix plaques d'or pur qui servaient de revêtement aux palais des nobles desquels elles ont été arrachées. Sans oublier les fabuleux trésors des îles du Soleil et de la Lune, situées au milieu du lac Titicaca...

Pizarre décide, après une parodie de procès, de condamner à mort l'empereur inca qui est garroté sur la grande place de Cajamarca le 29 août 1533. Les Indiens, revenus dans la ville déserte, retrouvent le cadavre de leur empereur et décident de l'emporter, afin de le momifier et le cacher.

Quand Pizarre revient à Cajamarca, il prend la décision de partager le trésor qui se monte à environ dix tonnes d'or et soixante-dix tonnes d'argent. Afin de faciliter la répartition entre ses hommes, Pizarre ordonne de fondre presque tous les objets d'orfèvrerie finement ciselés en barres et en lingots pour un total de cinq tonnes et demi d'or et douze tonnes d'argent !

Dès que l'annonce de la mort d'Atahualpa est divulguée à travers le pays, tous les immenses trésors qui sont encore en voie d'acheminement vers sa prison sont stoppés et rebroussent chemin pour être cachés aux Espagnols. La caravane, composée de onze mille lamas, transportant soixante mille charges d'or pur, encadrés par quinze mille hommes, fait demi-tour et remonte vers le nord. Une charge correspond à une *arroba* espagnole, soit onze kilos et demi : on parle donc, au total, de six cent quatre-vingt-dix tonnes d'or !

Parmi les trésors acheminés, on cite une énorme chaîne en or massif qui faisait le tour de la grande place de Cuzco et dont le poids était tel qu'il fallait cinq mille Indiens pour la transporter ! Il y a aussi la fameuse idole, le *punchao*, du temple du Soleil de Cuzco, énorme soleil d'or poli, incrusté d'émeraudes et autres pierres précieuses, pesant plusieurs tonnes et qui couvrait tout le fronton du temple, ainsi qu'un panneau d'or de dix-huit mètres de diamètre qui recouvrait un monument de Cuzco !

D'autres trésors colossaux ont été accumulés dans des souterrains, dont la longueur dépasse l'entendement. L'un de ces trésors se trouve aux abords du temple du Soleil de Cuzco, au bord de la rivière Huatanay et un autre est caché dans un souterrain de la forteresse de Sacsahuaman, au nord de Cuzco. De nombreux trésors ont été cachés dans de petites cachettes réparties dans diverses parties du pays.

Avec l'arrivée des **Jésuites** en 1607, l'exploitation secrète de mines d'or s'est accrue considérablement avec une utilisation extrême de la main d'œuvre locale des Indiens Guarani dans les fameuses « réductions ».

Lorsqu'ils furent chassés de leurs domaines, en 1767, les Jésuites cachèrent de nombreux trésors (y compris leurs richesses accumulées depuis de nombreuses années avec la vente de l'herbe Maté - un million de pesos par an) dans les mines d'or qu'ils exploitaient secrètement ainsi que dans les longs tunnels creusés, il y a très longtemps, par une civilisation inconnue. C'est dans ces mêmes mystérieux tunnels que les Incas ont caché leurs plus gros trésors, non encore découverts à ce jour.

Quelques-unes de ces mines sont connues, mais cinq autres mines secrètes nous ont été révélées. Les entrées de ces mines secrètes étaient petites et très discrètes, creusées sous un angle de 45° et situées dans des lieux non visibles, comme des ravins, par exemple.

Grâce à nos travaux en archives, nous avons retrouvé des documents des Jésuites indiquant les emplacements de plusieurs de ces mines et, aujourd'hui, les moyens modernes de détection et les équipements de récupération nous permettent d'en excaver un certain nombre.

Plusieurs caciques indiens Guarani, descendants de ceux qui extrayaient l'or pour les Jésuites, nous ont demandé notre assistance pour récupérer ces trésors. Ils connaissent leurs emplacements mais ne possèdent pas les moyens techniques pour les récupérer.

Le **Pérou** jouit d'une économie stable et florissante avec des surplus commerciaux, aucune dette publique, un taux de change fort, un niveau de vie élevé et des réserves d'or toujours croissantes. En effet, l'industrie minière s'est développée considérablement et de grandes quantités d'or, d'argent et de pierres précieuses sont extraites régulièrement du sous-sol.

IV/ VALEUR DES OBJETS QUE NOUS RECHERCHONS :

Nous ne récupérerons que les trésors ayant été cachés ou enterrés après l'arrivée de Pizarre en 1531. Tous les trésors incas reviennent de droit à l'Etat péruvien, mais ceux que nous recherchons sont des dépôts de richesses n'ayant pas de valeur archéologique. Dans ce pays où seulement quelques découvertes de trésors coloniaux ont eu lieu, aucune recherche professionnelle sérieuse n'a véritablement été entreprise, avec un matériel adapté et sophistiqué, comme le nôtre.

Nous projetons de découvrir plusieurs dépôts de trésors (principalement des lingots d'or dont la plupart se trouvent aux abords de la route qui menait de Lima aux mines) évalués entre **10 millions €** et **50 millions €** chacun.

Nous connaissons un certain nombre d'autres sites très intéressants dans divers pays d'Amérique du Sud que nous pourrons exploiter (en collaboration avec nos partenaires financiers), dans un proche avenir.

Contacts :

Nous avons d'excellents contacts avec les officiels du **Pérou** ainsi qu'avec les propriétaires des terrains.

Dès que le financement sera obtenu, nous pourrons signer les accords avec les personnes qui attendent avec impatience le démarrage de nos travaux. Nous procéderons à la création d'une société minière qui pourra procéder rapidement aux fouilles et aux récupérations (nous attendons de très bons résultats).

L'or récupéré sera fondu puis exporté, après avoir payé les droits de douanes adéquates

Le bonheur, en somme, n'est-il pas de pouvoir réaliser ses rêves d'enfance ?



V/ DEUX EXEMPLES DE TRESORS POTENTIELS AU PEROU

Le trésor des Jésuites de Juliaca.

Les Jésuites qui étaient dans le village de Juli, connu sous le nom de « Petite Rome », effectuaient la collecte d'or dans toute la contrée, depuis Puno jusqu'à l'orée de la forêt Sandia, Carabaya ; depuis El Cusco jusqu'à Arequipa ; depuis La Paz jusqu'à Potosi et Sucre, plus d'autres endroits éloignés.

Durant presque deux siècles, les Jésuites avaient accumulé le précieux métal jaune qu'ils convertissaient en monnaies d'or de la grosseur des pièces de 9 et 10 centimes d'argent.

Lorsqu'ils furent expulsés de Juli, ils durent imaginer comment ils allaient pouvoir transporter leur lourd trésor jusqu'à Miliendo, le port le plus proche. Ils réunirent des mules, des chevaux et des lamas ; au total 1 250 bêtes qui devaient supporter chacune une charge de 800 pièces de monnaie du précieux métal. Durant la traversée, les lamas se révélèrent être moins résistants que prévu, face aux conditions très dures du voyage. Le manque de nourriture et d'eau, ainsi que les changements de température provoquèrent des décès parmi le groupe de religieux. Il s'avéra impossible de continuer d'avancer.

En arrivant dans la ville de Juliaca, ils eurent la certitude qu'ils ne pourraient aller plus loin, leurs bêtes de somme étant mortes les unes après les autres. Les survivants ne savaient plus que faire, se sentant impuissants devant la difficulté de leur entreprise.

La caravane se positionna au pied des Apus Wayna Roque et de la prolongation de l'Apu Monos Esquen et ne put aller plus loin. Ils creusèrent un tunnel dans lequel ils durent enfouir, en secret, **onze millions de pesos en or (290 tonnes)**. Ils rebouchèrent l'entrée du tunnel et la dissimulèrent en plantant dessus des buissons.

Le trésor de Azangaro (San Roque).

Macaya était l'ancien nom de Azangaro, à 6 km à l'est de l'actuelle ville. C'était un relais, lieu de repos des voyageurs allant vers le Haut Pérou, Cusco, Meseta del Collao...

En novembre 1532, l'empereur inca Atahualpa (Atao Wallpa), prisonnier des conquistadores espagnols de Francisco Pizarre, promet à ses geôliers, pour obtenir sa liberté, de faire remplir de milliers d'objets précieux d'or, jusqu'à la hauteur d'une main levée, le volume d'une des grandes salles de son palais (sept mètres de long sur quatre de large), ainsi que deux fois en argent le volume d'une salle attenante. Durant six mois, le trésor (composé de vases, de plats, de jarres, de fontaines... du plus bel or et argent) va s'entasser et progresser vers la ligne tracée sous le plafond.

Malgré ces efforts, le 29 août 1533, l'empereur Atahualpa fut jugé et condamné à mort. À l'annonce de sa mort, l'acheminement des trésors fut arrêté et les chefs de l'Empire ordonnèrent de cacher toutes les richesses non encore remises aux Espagnols. « Aswan Karuman Apaichis », ce qui veut dire « Les richesses furent cachées très loin ». **Une partie importante des richesses fut cachée à Azangaro.**

VI/ LES OBJETS A RECUPERER

Les objets à récupérer seront, en majorité :

- Des lingots, barres et galettes d'or et d'argent.
- De la vaisselle en or et en argent.

L'or est, en général, aussi beau et brillant qu'au jour de sa perte.

L'argent peut être stocké au sec avant de subir une courte opération d'électrolyse avant nettoyage.

Une fois récupérés, les objets devront être stockés dans un laboratoire de conservation et dans un entrepôt sécurisé.

Les métaux précieux seront au plus vite déposés en banque.

VII / SECURITE :

Durant toute l'expédition, nous serons très sensibles à la sécurité des objets récupérés, de nos équipements et matériels ainsi que des membres de notre équipe sur les sites et durant les transports.

C'est la raison pour laquelle nous utilisons notre propre service de sécurité, spécialisé en protection des biens et des personnes.

VIII/ PROMOTION & VENTES

Une fois les objets récupérés, ils seront traités, exportés et vendus à l'étranger.

Si besoin, une exposition itinérante internationale (ex : New York, Londres, Paris, Amsterdam, Hong-Kong...) d'une collection d'objets exceptionnels pourraient être organisées. A cette occasion, nous pourrions éventuellement associer une grande marque commerciale à notre projet.

Dans un premier temps, une sélection (environ 10% de l'ensemble) pourrait être vendue aux enchères publiques lors d'une semaine d'évènements organisée, par exemple, à Las Vegas (USA), dans le cadre du prestigieux "*Treasure Island Hotel*".

Cette vente serait un puissant outil de promotion et de communication auprès du grand public.

Ensuite, les objets restants seront vendus de la façon suivante :

- Ventes prioritaires aux négociants de métaux précieux..
- Ventes aux collections privées.

Une part des profits des ventes servira à couvrir les frais des futurs projets d'expéditions.

Une autre part des profits sera consacrée à diverses œuvres de charité et œuvres humanitaires.

A la fin de la première expédition de deux mois au Pérou,

Un premier partage se fera sur la base de 50/50 avec les propriétaires terriens (Etat ou privés).

Ensuite, les investisseurs et les promoteurs de l'expédition partageront le bénéfice net :

60 % pour les investisseurs.

40% pour les promoteurs.

Pour les expéditions suivantes, au Pérou et dans les autres pays d'Amérique du Sud,

Un premier partage se fera sur la base de 50/50 avec les propriétaires terriens (Etat ou privés).

Ensuite, les investisseurs et les promoteurs des expéditions partageront les bénéfices nets :

30% pour les investisseurs.

70% pour les promoteurs.

IX/ DEVELOPPEMENTS COMPLEMENTAIRES

Notre Groupe a constitué, en plus de trente-cinq ans de recherches historiques, de nombreux dossiers de trésors terrestres en Amérique du Sud.

Ceci laisse entrevoir la possibilité de développer ensemble cette activité pendant de nombreuses années.

Diverses actions pourraient être envisagées, générant ainsi des sources de profits complémentaires:

1/ Des conférences.

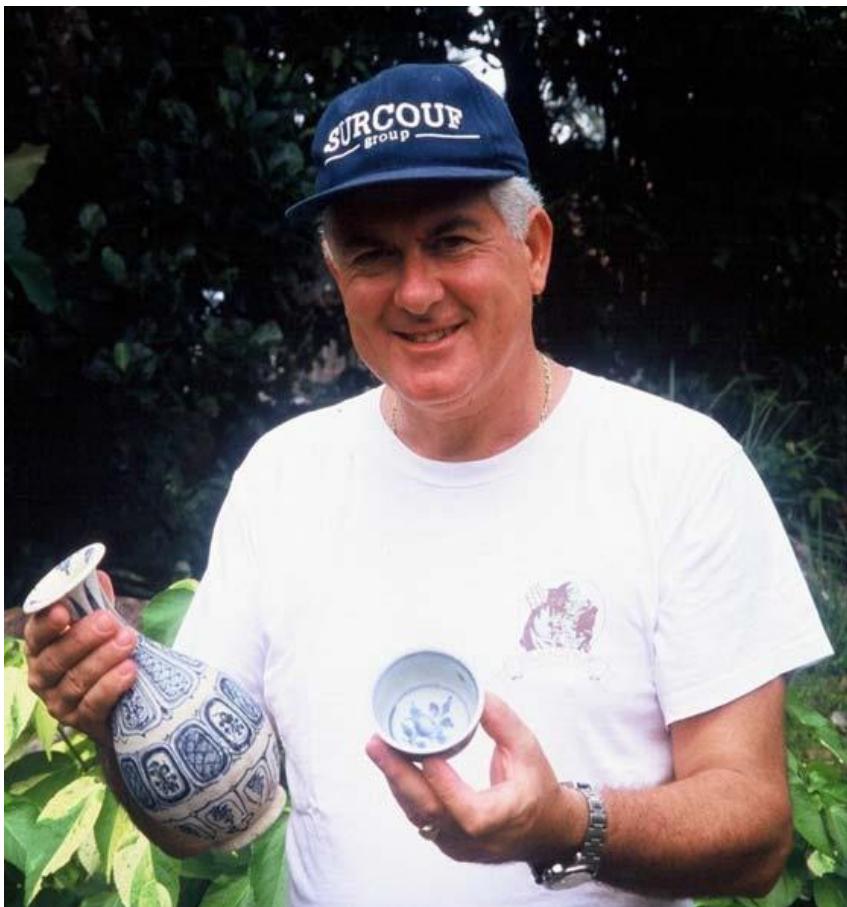
2/ Des films documentaires.

3/ Diverses actions de merchandising.

Divers produits pourraient être commercialisés dans des boutiques. Le label « Surcouf » pourrait être exploité, entre autres, comme une marque commerciale sur différents produits dérivés :

- de premier type, comme des objets décoratifs réalisés à partir de pièces de monnaies...
- de deuxième type, comme des objets liés à la recherche de trésors terrestres...
- de troisième type, comme des T-shirts, de la vaisselle à notre marque, des bibelots, des maquettes, des jouets, des DVD, des CD...

X/ CONTACT



Erick SURCOUF (Chef d'expédition)

Tél: 00-33-(0)4 94 38 57 95
Portable: 00-33-(0)6 26 96 13 84
Email: groupesurcouf@gmail.com
Site Internet: www.surcouf-erick.com

ACCORD DE FINANCEMENT (*Expédition Pérou*)

Entre :

Monsieur de nationalité, ou toute personne morale qu'il pourrait se substituer, sis au

ci-après dénommé « la première partie »,

d'une part,

Et :

Monsieur **Erick SURCOUF**, de nationalité française, ou toute personne morale qu'il pourrait se substituer, sis au 2, avenue Stephen Liégeard – 83400 - Hyères – France,

ci-après dénommé « la seconde partie »,

d'autre part.

ATTENDU QUE :

La première partie dispose des fonds nécessaires pour financer un programme de recherche de dépôts d'or terrestres en Amérique du Sud et, en priorité, une première expédition au Pérou, conduite par la seconde partie.

La seconde partie a une longue expérience dans le domaine de la recherche de trésors et a déjà commencé, depuis de nombreux mois, les contacts avec le Pérou, tant au niveau local que national, ainsi qu'avec les propriétaires des terrains où sont enterrés les trésors. Elle bénéficie, en plus, de soutiens locaux aux plus hauts niveaux tant politiques que commerciaux.

IL EST ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Obligations de la première partie :

La première partie s'engage à payer tous les coûts de cette expédition.

Dans un premier temps, une **phase d'exploration et préparation définitive** servira à sélectionner un premier site de dépôt de trésor en or et à contacter les propriétaires des terrains pour l'obtention d'un permis de recherche et de fouilles, pour la création d'une compagnie minière péruvienne et l'obtention d'un permis d'exportation des objets récupérés.

Cette première phase aura un coût de **80 100 €** (quatre-vingt mille cent euros) – voir le budget financier joint.

La totalité des **80 100 €** (quatre-vingt mille cent euros) devra être déposée, suite à la signature du présent accord, sur le compte bancaire d'une société domiciliée dans le pays qui conviendra le mieux à la seconde partie qui sera chargée d'encaisser et de gérer les bénéfices.

Cette société pourra signer des accords avec d'autres sociétés, organisations, personnes physiques ainsi que traiter des « joint-ventures ». Suite à cette première phase d'exploration & préparation définitive, la seconde partie pourra lancer une **phase de récupération** sur un premier site sélectionné, qui servira ainsi à tester le processus complet de notre organisation, en vue d'autres projets d'expédition à venir (depuis l'obtention du permis de concession, l'extraction, la fonderie, l'exportation, la

récolte des bénéfices, le paiement des taxes diverses, jusqu'au dépôt des bénéfices sur le compte bancaire de la société-mère).

Cette seconde phase aura un coût de **315 600 €** (trois cent quinze mille six cent euros).

Le financement total de cette première expédition sera donc de :

$80\ 100\ € + 315\ 600\ € = 395\ 700\ €$ (trois cent quatre-vingt-quinze mille sept cent euros).

Cet accord de financement est, dès l'origine, placé sous la loi péruvienne.

Si un cas de force majeure oblige l'expédition à s'arrêter, la première partie ne pourra pas rendre responsable la seconde partie de la cause de l'arrêt de l'expédition.

Tous les équipements, instruments et matériels achetés par la société d'exploitation seront et resteront la propriété de la première partie.

Obligations de la seconde partie :

La seconde partie s'engage à obtenir, de la part des autorités locales péruviennes, ainsi que de la part des propriétaires des terrains à prospector, les permis de localisation, de récupération, de vente locale éventuelle et/ou d'exportation des vestiges récupérés, les permis pour le personnel étranger et toutes autres autorisations, tous les permis ou licences nécessaires à la bonne marche de l'expédition et à l'importation des divers équipements nécessaires.

Elle s'engage à faire son possible pour obtenir les meilleurs prix lors des ventes des vestiges récupérés. Elle choisira, d'un commun accord avec la première partie, les sociétés qui s'occuperont d'acheter les vestiges récupérés, sous réserve de leur bonne réputation.

Elle s'engage à fournir un personnel qualifié et compétent ainsi que l'équipement et le matériel adéquates nécessaires au bon fonctionnement de l'expédition tant pour la localisation que pour la récupération.

Elle s'engage à faciliter toutes les démarches et formalités administratives concernant la sécurité du personnel et du matériel.

Elle s'engage à faire son possible pour assurer la sécurité des vestiges récupérés, qu'ils soient en train d'être extraits du sol, déjà déposés dans un lieu de stockage sécurisé ou en transit, avant ou après leur fonderie, pour être exportés vers leur destination finale.. Elle s'engage à fournir à la première partie, tous les quinze jours, un rapport d'activité ainsi qu'une liste de toutes les dépenses. Les originaux de toutes les factures et justificatifs de dépenses seront remis à la première partie en fin d'expédition.

Coûts et profits :

Selon les termes des accords, les propriétaires des terrains privés ou d'Etat percevront **50%** (cinquante pour cent) de la valeur nette des vestiges récupérés ou de leur valeur estimée. Les parties acceptent d'appointer, si nécessaire, un expert pour évaluer leur valeur financière.

Trois mois après la vente complète des vestiges récupérés, et après déduction de tout partage, remboursement, taxes, impôts, charges, commissions et frais divers, les bénéfices nets seront partagés ainsi : **60%** (soixante pour cent) du profit net reviendront à la première partie (les investisseurs) et **40%** (quarante pour cent) reviendront à la seconde partie (les promoteurs).

Il est convenu entre les parties qu'une part non négligeable, à définir ultérieurement d'un commun accord, des bénéfices communs sera consacrée à des œuvres humanitaires et caritatives.

Suspension et fin de l'accord :

Si le montant des bénéfices de la vente des vestiges récupérés s'avérait inférieur au coût de l'expédition, la seconde partie, après consultation et accord de la première partie, pourrait cesser l'expédition et aucune réclamation ne serait prononcée.

Continuation éventuelle de notre association :

Après le résultat positif de cette première expédition, les parties conviennent qu'à l'échéance du présent accord, la seconde partie s'engage à proposer en priorité à la première partie de financer une expédition future au Pérou de **3** (trois) mois pour récupérer plusieurs trésors. Si la première partie refuse, la seconde partie sera libre, après notification par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet dans un délai de trente jours, de tout engagement vis-à-vis de la première partie.

Le financement de cette nouvelle expédition sera de **333 200 €** (trois cent trente-trois mille deux cent euros) – voir budget financier joint.

La totalité des **333 200 €** (trois cent trente-trois mille deux cent euros) devra être déposée sur le compte bancaire de la société-mère.

Les risques étant moindres, compte-tenu que les matériels et équipements (restant la propriété de l'investisseur) seront déjà achetés et qu'il n'y aura plus que les frais de fonctionnement divers à financer, trois mois après la vente complète des vestiges récupérés, et après déduction de tout partage, remboursement, taxes, impôts, charges, commissions et frais divers, les bénéfices nets seront ainsi partagés : **30%** (trente pour cent) du profit net reviendront à la première partie (les investisseurs) et **70%** (soixante-dix pour cent) reviendront à la seconde partie (les promoteurs).

Il est convenu entre les parties qu'une part non négligeable, à définir ultérieurement d'un commun accord, des bénéfices communs sera consacrée à des œuvres humanitaires et caritatives.

Inaccessibilité de l'accord :

Le présent accord ne pourra être cédé ou transféré, pas plus que les droits et obligations qui y figurent, à quelque personne morale ou physique, et sous quelque forme que ce soit, par l'une des parties sans l'accord express, préalable et écrit de l'autre partie.

Résolution des disputes :

Cet accord est soumis aux lois du Pérou, le for judiciaire étant Lima.

Toute dispute issue de la non-exécution par l'une des parties des engagements pris dans le présent accord, incluant toute question quant à sa validité ou sa fin, pourra être résolue en engageant une discussion à l'amiable.

Si les parties en désaccord ne parvenaient pas à s'entendre, la partie s'estimant lésée pourrait notifier à l'autre partie un arbitrage en accord avec les règles de la Chambre Internationale d'Arbitrage.

Les parties s'engagent à s'entendre sur le choix de l'arbitre. Si, toutefois, elles ne parvenaient pas à s'entendre sur ce point, elles pourraient s'en remettre au directeur de la Chambre Internationale d'Arbitrage pour désigner un tribunal de commerce.

Durée :

Cet accord entre en vigueur le jour de sa signature. Il est conclu pour une durée de 1 an (un an) renouvelable de 1 (un an) en 1 (un an) par tacite reconduction, à défaut de

résiliation notifiée, de part ou d'autre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'expiration du terme.

Fait à :

Le :

En 2 exemplaires originaux, un pour chacune des parties.

Signatures précédées des mentions manuscrites « Lu et approuvé & Bon pour accord ».

Pour la première partie :

Pour la seconde partie :

Erick SURCOUF

DÉROULEMENT D'UNE EXPÉDITION

La recherche historique en archives

Cette recherche, très importante, implique une enquête minutieuse pouvant même devenir longue, fastidieuse et frustrante, mais qui est à la base de toute recherche rigoureuse. Bien entendu, cela est valable uniquement pour des trésors qui ont pu laisser des traces et non pas dans le cas de trésors de pirates non répertoriés, par exemple. Permettant de définir l'objectif de l'expédition, d'en évaluer l'intérêt, de contribuer à la localisation du dépôt et à son identification ultérieure, elle permet de gagner du temps et de l'argent. Cette activité devra faire l'objet d'un effort continu pendant toute la durée de l'expédition. Obtenir la meilleure information, originale et sérieuse, sur le lieu exact où repose un trésor terrestre, les circonstances de son enfouissement et l'inventaire de son contenu est crucial pour le succès d'une expédition. Cette information peut être trouvée dans des bibliothèques nationales et des dépôts d'archives en déchiffrant de vieux manuscrits poussiéreux relatant les narrations de témoins, les rapports de soldats, les correspondances de gouverneurs, d'ambassadeurs, d'officiers, de nonces apostoliques, de Jésuites...

Il y a très peu de chercheurs en archives professionnels, ceux-ci consacrant une grande partie de leur vie à leurs travaux personnels. De plus, ils travaillent souvent seuls, avec des moyens financiers et techniques limités. Il faut donc absolument se mettre à la recherche d'un bon archiviste capable de lire les textes manuscrits écrits en vieil *anglois* ou vieux *français*, en vieil espagnol ou vieux portugais, avant d'entamer tout projet. De nouvelles techniques d'enregistrement et de traitement des informations permettent aux chercheurs d'optimiser et d'accélérer la lecture et le stockage des informations nécessaires, en utilisant l'informatique pour l'analyse des données.

Pour les trésors terrestres, il ne faut pas négliger l'étude cartographique des cartes anciennes. D'autres cartes anciennes et géologiques peuvent aussi être d'une grande utilité. Il sera possible de savoir où se trouvent des maisons isolées, des clochers, des châteaux d'eau, des ruines, des grottes, des passages à gué, des pylônes, des antennes, des bornes...

Il est également utile de faire une étude toponymique et légendaire des lieux, une étude des cartes d'état-major, des anciennes cartes postales, des photographies aériennes, des cadastres, des bulletins communaux...

Il faut savoir enquêter auprès de la population locale et aller dans certaines archives comme celles de la *Torre de Tombo* à Lisbonne, du *Rijksarchief* de La Haye, du *Public Record Office* de Londres, de l'*Archivo general de Indias* de Séville ou de la *Bibliothèque Nationale* de Paris. On peut aussi trouver des informations intéressantes dans de petits dépôts d'archives de province, dans les archives du Vatican ou dans les archives de la Compagnie de Jésus, à Rome.

L'histoire particulière des objets découverts peut influer considérablement sur leur valeur culturelle, scientifique et financière. Par ailleurs, la mise en forme des données historiques, utilement complétées de données économiques, sociologiques et technologiques, permettra l'élaboration d'histoires à d'éventuelles fins de médiatisation et de vulgarisation.

L'information locale

Cette information provient souvent des paysans locaux pour les trésors terrestres. Ceux-ci détiennent des renseignements capitaux pouvant compléter la recherche en archives.

Cela pourra être des fragments de poteries, des légendes locales d'enfouissement, des anomalies topographiques sur les terrains.

L'obtention des permis de concession

Il s'agit d'une des étapes les plus importantes de l'élaboration d'un projet. Pour les trésors terrestres, les permis de concession sont signés avec les propriétaires des terrains, si ceux-ci sont privés.

Si les terrains appartiennent à l'Etat (ce qui est très rare), les permis de localisation et de récupération sont octroyés en s'appuyant sur des contacts gouvernementaux locaux aux plus hauts niveaux.

La règle générale concernant le partage des bénéfices des objets récupérés est le partage à moitié/moitié entre le propriétaire et l'« inventeur » du trésor.

La recherche de financement

On peut faire appel soit à des mécènes, des sponsors ou des partenaires financiers privés. Les uns tireront un bénéfice promotionnel et les autres un bénéfice financier. La réalisation d'un dossier de présentation est obligatoire. Ce dossier doit comporter la composition de l'équipe, avec les curriculum-vitae correspondants, la stratégie de l'expédition ainsi que ses objectifs, le déroulement de la future expédition et ses développements complémentaires. Un budget prévisionnel doit également faire partie du dossier, sans parler des documents divers mis en annexe.

La sélection des experts / du personnel

La réussite d'une expédition repose principalement sur le choix de son équipe. Les membres sélectionnés doivent avoir une expérience solide en organisation, logistique, sécurité, ainsi que dans les différents aspects en rapport avec une expédition de recherche de trésors, c'est-à-dire la recherche en archives, la localisation, l'identification, l'étude, la récupération, l'expertise, le traitement / conservation, le marketing, la promotion et les ventes.

La recherche de trésors est une activité très spécifique qui n'est pas très connue ; aussi, les experts et spécialistes ne sont pas faciles à trouver. C'est l'une des raisons pour lesquels ils sont bien rémunérés. La sélection se fait d'après curriculum-vitae, suivi d'un entretien.

La localisation / l'identification

Une fois la recherche en archives réalisée, les dispositions légales, fiscales et financières prises et l'équipe constituée, la première phase sur le terrain est celle de la localisation / identification.

La seule méthode efficace pour localiser un trésor enfoui est de quadriller systématiquement la zone de recherche. Facile dans son principe, cette méthode se révèle parfois difficile en raison des conditions particulières de travail telles que le mauvais temps et les accidents de terrain. Un système de guidage très précis est nécessaire. Il faut alors enregistrer la distance parcourue en tenant compte de la nature du terrain.

Les méthodes utilisées pour la localisation sont variées et spécifiques :

On peut utiliser des systèmes de relevés sonores comme le sonar à pénétration de sédiments qui émet, latéralement à la route suivie, un large faisceau d'ondes qui viennent se réfléchir sur les objets enfouis. Les variations des réponses acoustiques sont ensuite enregistrées graphiquement en reproduisant une image. On peut aussi utiliser un système de relevés magnétiques. La présence éventuelle de coffres, malles, tonnelets et autres objets ferreux crée une masse qui provoque une perturbation du champ magnétique ambiant. Grâce au magnétomètre à protons, on peut détecter ces anomalies magnétiques et ainsi localiser précisément les dépôts en s'aidant d'un GPS.

Avant d'entreprendre la fouille d'un trésor, on doit absolument l'identifier en prélevant, par sondages, carottages ou saignées, quelques échantillons. Une fois assuré de son identité, on peut alors effectuer une prospection plus approfondie afin de relever les principales

caractéristiques dimensionnelles du site et en connaître l'homogénéité et la distribution. Pour ce faire, on utilise des détecteurs de métaux qui peuvent déetecter tout objet enterré dont la constitution, ou seulement une partie, est en métal, tant ferreux, comme le fer ou l'acier, que non-ferreux comme l'or, l'argent, le bronze, le cuivre, l'aluminium ou le platine. Ni la terre, la pierre, le bois, l'eau, le ciment, la brique, le verre, la poterie, le cuir ou le plastique, ne perturbent son fonctionnement. Une fonction de discrimination permet d'éliminer de la détection tous les métaux ferreux, comme les capsules, les clous, les fils de fer, en ne gardant que les métaux non-ferreux dont sont constitués, en général, les objets de valeur. Les divers détecteurs de métaux que l'on utilise doivent être complémentaires. Par exemple, on peut très bien envisager de s'équiper d'un détecteur classique, d'un détecteur de grosses masses à induction pulsée et d'un détecteur de poche ainsi qu'une caméra endoscopique pour sonder des endroits difficilement accessibles. Certains sols peuvent être fortement minéralisés, riches en particules ferromagnétiques, ce qui rend la détection difficile, donnant un signal continu ou l'absence de signal. L'inconvénient majeur des détecteurs de métaux est leur faible pouvoir de pénétration du sol, les plus performants n'atteignant que vingt à quarante centimètres pour une monnaie, quatre-vingt centimètres pour une cassette et un mètre soixante-dix pour une grosse masse.

Heureusement, les détecteurs de métaux ne sont pas les seuls appareils utilisés pour la recherche de trésors terrestres. La technique du résistivimètre, par exemple, consiste à planter dans le sol des électrodes reliées à un boîtier électrique, l'intensité du courant électrique étant mesurée à la sortie et au retour. La perte d'énergie entre deux électrodes indiquera la présence de ruines, de souterrains ou de cryptes.

Il y a également le sondeur acoustique, composé d'un émetteur sonore, d'un micro, d'un amplificateur et d'un oscilloscope, qui permet de déetecter des caches dans les maçonneries. Certains chercheurs de trésors, bien qu'utilisant les appareils électroniques les plus sophistiqués, ne négligent pas pour autant la radiesthésie qui prend ses racines dans la nuit des temps. Les chercheurs utilisent alors indifféremment la baguette de coudrier, les antennes pour rhabdomancien (*dowsers*), le pendule ou peuvent faire appel à des experts en « *remote viewing* ».

La récupération des vestiges

Avant d'entamer toute récupération, il est impératif d'enregistrer le site de façon très attentive. Avant d'extraire un objet, il vaut mieux déterminer auparavant sa taille, sa profondeur et sa nature.

La récupération des objets terrestres se fait grâce à une excavatrice puis ensuite avec des pelles et des pioches.

Le traitement / la conservation des vestiges

La préservation des objets découverts est capitale. Nous avons tous vu le spectacle pitoyable d'un canon s'émiéttant en mille feuilles ou des pièces de monnaie mal traitées, rendues lisses et dont l'effigie a entièrement disparu.

Les objets sont sensibles au changement du milieu, de la terre vers l'air libre. Il faut impérativement, avant d'envisager de sortir un objet de la terre, préparer, au préalable, son traitement adéquat. Les objets récupérés sont principalement des monnaies d'or et d'argent, des lingots poinçonnés, des barres et galettes de métaux précieux, des bijoux et pièces d'orfèvrerie, des porcelaines, des pierres précieuses, des objets personnels, des armes comme des canons, épée ou pistolets, et autres objets divers.

Peu de matériaux, l'or étant une exception, peuvent résister sans subir d'altération. Leur séjour prolongé dans la terre va exercer une triple action physique, chimique et biologique.

S'ils ne sont pas complètement détruits, l'érosion, l'oxydation et le dépôt de concrétions vont modifier considérablement leur aspect. Les matières organiques sont celles qui disparaissent en premier, les métaux se corrodent et même les matériaux les plus résistants, comme la céramique, le verre et la pierre, s'usent. Toutefois, les sédiments peuvent préserver les vestiges en les soustrayant à l'action directe du milieu terrestre.

Les vestiges récupérés sont dans un état d'équilibre fragile et il est nécessaire de prendre certaines mesures de protection. Les plus fragiles ne doivent être exposés à l'air libre que le minimum de temps et sont remontés en priorité à la surface. Lorsque les travaux sont interrompus entre deux campagnes de fouilles, il faut impérativement protéger l'ensemble du site en le recouvrant, à nouveau, de sédiments. A leur sortie de terre, on ne peut se permettre d'exposer les vestiges à l'air sans leur avoir fait subir des traitements de consolidation et de conservation appropriés. Les métaux, fortement corrodés et concrétionnés par leur séjour dans la terre, nécessitent des précautions élémentaires. Un canon en fer, par exemple, commence à se détériorer après seulement quelques jours d'exposition à l'air libre, s'il n'est pas traité correctement.

Les matières organiques disparaissent en premier et les métaux et céramiques se corrodent aussi.

Le meilleur traitement actuellement à notre disposition pour les objets métalliques est celui de l'électrolyse. Il consiste, en schématisant, à plonger l'objet dans un bac contenant de l'eau douce additionnée de soude caustique. L'objet jouant le rôle de cathode sera entouré d'un grillage en acier inox qui, lui, jouera le rôle d'anode. Il suffira, alors, de faire passer entre les deux pôles un courant continu d'environ cinq volts. Avant de confier les objets récupérés à un laboratoire, il est indispensable de prendre rapidement, sur place, les mesures provisoires de conservation destinées à arrêter ou à limiter leur dégradation. La manière de traiter et de conserver les objets que l'on découvre permet de leur redonner leurs lettres de noblesse et de faire revivre, au mieux, leur passé.

Les altérations physiques et mécaniques que les objets ont pu subir sont dues, tout d'abord, à l'acidité du sol qui tend à rendre à tout objet métallique sa composition minérale, les alliages étant digérés plus rapidement que les métaux nobles. Certains métaux créent autour d'eux une patine qu'il convient de conserver car elle peut augmenter la valeur de l'objet.



L'or est, en général, aussi beau et brillant qu'au jour de sa perte. Il ne doit jamais être passé à l'électrolyse. Ne s'oxydant pas, d'éventuels traitements chimiques peuvent néanmoins lui être appliqués. Pour des incrustations de calcaire, il faut frotter le vestige avec un coton-tige imbibé d'acide nitrique dilué à un pour cent. Pour les incrustations de silice, il faut le faire tremper dans une solution à vingt pour cent de Lissapol, puis le passer à l'eau courante. Pour les incrustations organiques, il faut le faire tremper dans une solution à deux pour cent de soude caustique, puis gratter les incrustations avec une allumette.

L'argent présente une oxydation noire ou violette, selon qu'il s'agit de chlorures ou de sulfures. Une simple électrolyse fera retrouver à l'objet son éclat d'origine. On peut aussi utiliser une solution à trente pour cent d'acide formique, en prenant soin de rincer fréquemment le vestige dans de l'eau distillée bouillante.

La promotion / l'organisation des ventes des vestiges

Une fois les objets récupérés, traités, étudiés et expertisés, une campagne de promotion pourrait être lancée à travers les médias comme les télévisions, les radios, les journaux, les magazines, la presse spécialisée et Internet, afin de préparer la mise sur le marché des vestiges. En parallèle, la diffusion d'un film vidéo et la publication d'un ouvrage seraient également à prévoir. Une exposition itinérante des plus beaux objets pourrait, ensuite, être présentée dans les plus grandes capitales internationales.

Dans un premier temps, une sélection des objets les plus remarquables (environ dix pour cent de l'ensemble), pourrait être mise en vente aux enchères publiques, lors d'une semaine d'évènements organisée dans un cadre prestigieux (comme, par exemple, à Las Vegas (USA) au « Treasure Island Hotel »). Cette vente serait un puissant outil de promotion auprès du grand public. Ensuite, les objets restants seraient vendus tout d'abord à des collections privées, ce qui assure une traçabilité, puis dans des ventes aux enchères publiques organisées par de grandes maisons internationales comme Sotheby's, Christie's, Bonham's ou Bergé, et enfin via Internet.

Les profits des ventes serviront en partie à couvrir les frais de l'expédition et des futurs projets.

Une autre part des profits sera consacrée à diverses œuvres caritatives et humanitaires.

BUDGET FINANCIER

(*EXPEDITION PEROU*)

I – PHASE D’EXPLORATION & PREPARATION DEFINITIVE (1 mois)

1 – INVESTISSEMENTS

| Poste | Coût (€) |
|--------------------------------|-----------------|
| Achat matériel détection | 15 000 |
| Achat matériel photo & vidéo | 8 000 |
| Matériel informatique & cartes | 1 500 |

2 – FRAIS DE PERSONNEL

| Poste | Coût (€) |
|----------------------|-----------------|
| Directeur opérations | 8 000 |
| Directeur expédition | 8 000 |

3 – SOUS-TRAITANCE & LOCATIONS

| Poste | Coût (€) |
|-----------------------------|-----------------|
| Location de voiture (4 x 4) | 5 000 |

4 – HONORAIRE & AUTRES FRAIS

| Poste | Coût (€) |
|------------------------------------------------|-----------------|
| Rétributions locales | 5 000 |
| Conseils juridiques | 8 000 |
| Recherches complémentaires en archives locales | 4 000 |
| Talkie-Walkies | 600 |

5 – FRAIS DIVERS

| Poste | Coût (€) |
|----------------------|-----------------|
| Voyages | 6 000 |
| Hébergement | 3 000 |
| Repas | 2 000 |
| Essence | 1 500 |
| Coûts administratifs | 500 |
| Imprévus | 4 000 |
| Total : | 80 100 |

II – PHASE DE RECUPERATION – 1^{er} site (1mois)

1 - INVESTISSEMENTS

| Poste | Coût (€) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Panneaux solaires 12V + 24 V (x 4) | 1 000 |
| GPS | 800 |
| Téléphone satellitaire | 3 500 |
| Groupe électrogène | 600 |
| Achat matériel détection complémentaire (GSSI, Profiler, Graviteur, EM Hurricane, Garrett 2500, Deus XP | 60 000 |
| 20% de taxes de douane temporaire | 10 000 |
| Equipement fouilles | 10 000 |
| Sacs, seaux, cordages, pelles, etc. | 2 000 |

2 - FRAIS DE PERSONNEL

| Poste | Nombre | Rem brute unitaire | Nb de mois | Coût (€) |
|--------------------------|---------------|---------------------------|-------------------|-----------------|
| Directeur opérations | 1 | 8 000 | 1 | 8 000 |
| Directeur expédition | 1 | 8 000 | 1 | 8 000 |
| Directeur détection | 1 | 6 000 | 1 | 6 000 |
| Responsable local | 1 | 6 000 | 1 | 6 000 |
| Sécurité (x3) | 3 | 2 000 | 1 | 6 000 |
| Main d'œuvre locale (x3) | 3 | 1 000 | 1 | 3 000 |

3 - SOUS TRAITANCE ET LOCATIONS

| Poste | Coût mensuel | Nb de mois | Coût (€) |
|------------------------------|---------------------|-------------------|-----------------|
| Location voitures 4 x4 (x 2) | 5 000 x 2 | 1 | 10 000 |
| Hélicoptère | 5 000 | 1 | 5 000 |

| Poste | Coût mensuel | Nb de mois | Coût (€) |
|----------------------|---------------------|-------------------|-----------------|
| Rétributions locales | 3 000 | | 3 000 |
| Conseils juridiques | | | 20 000 |
| Talkie-walkies (x 2) | 600 x 2 | | 1 200 |

5 - FRAIS DIVERS

| Poste | Coût mensuel | Nb de mois | Coût (€) |
|------------------------------------------------|---------------------|-------------------|-----------------|
| Coûts administratifs & postaux | | 1 | 500 |
| Médicaments + soins médicaux | | 1 | 1 000 |
| Repas | | 1 | 4 000 |
| Voyages | | | 9 000 |
| Hébergement | | 1 | 6 000 |
| Essence | | 1 | 1 000 |
| Société offshore + ouverture cte bancaire | | 1 | 40 000 |
| Société minière Pérou + ouverture cte bancaire | | 1 | 50 000 |
| Fonderie & exportation | | 1 | 20 000 |
| Imprévus | 2 000 | 1 | 5 000 |
| Frais commission mandataire | | | 15 000 |
| Total : | | | 315 600 |

Pour cette première expédition de deux mois, le coût total est de :

$$80\,100 \text{ €} + 315\,600 \text{ €} = 395\,700 \text{ €}$$

III – NOUVELLE EXPEDITION (EVENTUELLE) DE RECUPERATION (3 mois)

1 - INVESTISSEMENTS

| Poste | Coût (€) |
|---------------------------------------|-----------------|
| Equipement complémentaire de fouilles | 5 000 |
| Cartes | 300 |
| Divers | 1 500 |
| Matériel informatique | 1 200 |

2 - FRAIS DE PERSONNEL

| Poste | Nombre | Rem brute unitaire | Nb de mois | Coût (€) |
|----------------------|---------------|-----------------------------------|-----------------------|-----------------|
| Directeur opérations | 1 | 8 000 | 3 | 24 000 |
| Directeur expédition | 1 | 8 000 | 3 | 24 000 |
| Directeur détection | 1 | 6 000 | 3 | 18 000 |
| Responsable local | 1 | 6 000 | 3 | 18 000 |
| Conseiller financier | 1 | 6 000 | 3 | 18 000 |
| Sécurité | 3 | 2 000 | 3 | 18 000 |
| Main d'œuvre locale | 3 | 1 500 | 3 | 13 500 |

3 - SOUS TRAITANCE ET LOCATIONS

| Poste | Coût (€) |
|------------------------------------------|-----------------|
| Location voitures (2) 4 000 x 2 x 3 mois | 24 000 |
| Hélicoptère 5 000 x 3 mois | 15 000 |
| Coffres banque | 3 000 |

4 - HONORAIRES & AUTRES FRAIS

| Poste | Coût mensuel | Nb de mois | Coût (€) |
|---------------------------------------------|-------------------------|-----------------------|-----------------|
| Retributions locales | | 3 | 13 000 |
| Talkie-walkies (x 2) | | | 1 200 |
| Boîte à outils | | | 500 |
| Iris remote viewing | | | 5 000 |
| Recherches complémentaires archives locales | | | 8 000 |
| Conseils juridiques | | | 15 000 |

5 - FRAIS DIVERS

| Poste | Coût mensuel | Nb de mois | Coût (€) |
|---------------------------------|---------------------|-------------------|-----------------|
| Voyages | | | 10 000 |
| Coûts administratifs | 3 | | 1 000 |
| Repas (4 000 x 3) | 3 | | 12 000 |
| Assurance personnel et matériel | 3 | | 9 000 |
| Hébergement (6 000 x 3) | 3 | | 18 000 |
| Fonderie & exportation | 3 | | 30 000 |
| Frais commission mandataire | | | 15 000 |
| Imprévus (4 000 x 3) | 3 | | 12 000 |
| Total : | | | 333 200 |